

## Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

### Séance du 7 novembre 2019

Conseillers communautaires en exercice : 128

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle des conférences de la CCIT du Doubs 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 0.3, 1.1.2, 1.1.4, 1.2.1, 1.2.2, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 1.1.3, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 3.11, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 4.6, 4.7, 4.8, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 6.5, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 8.1, 8.2, 8.3, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 1.1.1

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 21h30.

#### Etaient présents :

**Avanne-Aveney** : Mme Marie-Jeanne BERNABEU suppléante de M. Alain PARIS **Besançon** : M. Eric ALAUZET (à partir du 3.5), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY (à partir du 3.2), Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Nicolas BODIN, M. Emile BRIOT (jusqu'au 7.4), Mme Claudine CAULET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER (à partir du 3.2), M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Cyril DEVESEA, M. Emmanuel DUMONT, M. Ludovic FAGAUT (à partir du 1.1.3), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Abdel GHEZALI, M. Jacques GROSPERRIN, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, M. Philippe MOUGIN, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (à partir du 3.3 et jusqu'au 7.1), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (à partir du 3.3 et jusqu'au 2.5), Mme Catherine THIEBAUT (à partir du 3.10), Mme Anne VIGNON, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF **Bonnay** : M. Gilles ORY **Braillans** : M. Alain BLESSEMAILLE **Busy** : M. Alain FELICE **Byans-sur-Doubs** : M. Didier PAINEAU **Chalezeule** : M. Christian MAGNIN-FEYSOT (jusqu'au 5.5) **Chalèze** : M. Gilbert PACAUD **Champagny** : M. Olivier LEGAIN **Champvans-les-Moulins** : M. Florent BAILLY **Chemaudin et Vaux** : M. Bernard GAVIGNET **Chevroz** : M. Yves BILLECARD **Châtillon-le-Duc** : Mme Catherine BOTTERON **Cussey-sur-l'ognon** : M. Jean-François MENESTRIER **Dannemarie-sur-Crête** : M. Gérard GALLIOT **Deluz** : M. Fabrice TAILLARD **Fontain** : Mme Martine DONEY, M. André AVIS **François** : Mme Françoise GILLET suppléante de M. Claude PREIONI **Geneuille** : M. Jean-Claude PETITJEAN **Gennes** : Mme Thérèse ROBERT **Grandfontaine** : M. François LOPEZ **Larnod** : M. Hugues TRUDET **Les Auxons** : M. Jacques CANAL, M. Serge RUTKOWSKI **Mamirolle** : M. Daniel HUOT **Marchaux-Chaufontaine** : M. Patrick CORNE **Mazerolles-le-Salin** : M. Daniel PARIS **Miserey-Salines** : M. Marcel FELT **Montferrand-le-Château** : M. Pascal DUCHEZEAU **Morre** : M. Jean-Michel CAYUELA (jusqu'au 2.5) **Nancray** : M. Vincent FIETIER **Noiron** : Claude MAIRE **Osselle-Routelle** : Mme Anne OLSZAK **Palise** : Mme Daniel GAUTHEROT **Pirey** : M. Robert STEPOURJINE **Pouilley-Français** : M. Yves MAURICE **Pouilley-les-Vignes** : M. Jean-Marc BOUSSET **Pugey** : M. Frank LAIDIÉ (à partir du 1.1.3) **Rancenay** : M. Michel LETHIER **Roche-lez-Beaupré** : M. Jacques KRIEGER **Serre-les-Sapins** : M. Gabriel BAULIEU **Tallenay** : M. Jean-Yves PRALON **Torpes** : M. Denis JACQUIN **Velesmes-Essarts** : M. Jean-Marc JOUFFROY (à partir du 3.3) **Vieilley** : M. Franck RACLOT **Vorges-les-Pins** : Mme Julie BAVEREL

#### Etaient absents :

**Amagney** : M. Thomas JAVAUX **Audeux** : Mme Françoise GALLIOU **Besançon** : M. Julien ACARD, M. Thibaut BIZE, M. Pascal BONNET, M. Patrick BONTEMPS, M. Gueric CHALNOT, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, Mme Myriam EL YASSA, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Rosa REBRAB, Mme Mina SEBBAH, M. Gérard VAN HELLE **Beure** : M. Philippe CHANEY **Boussières** : M. Bertrand ASTRIC **Champoux** : M. Philippe COURTOT **Chaucenne** : M. Bernard VOUGNON **Chemaudin et Vaux** : M. Gilbert GAVIGNET **Devecey** : M. Michel JASSEY **Ecole-Valentin** : M. Yves GUYEN **La Chevillotte** : M. Roger BOROWIK **La Vèze** : Mme Catherine CUINET **Le Gratteris** : M. Cédric LINDECKER **Marchaux-Chaufontaine** : M. Jacky LOUISON **Merey-Vieilley** : M. Philippe PERNOT **Montfaucon** : M. Pierre CONTOZ **Novillars** : M. Philippe BELUCHE **Pelousey** : Mme Catherine BARTHELET **Roset-Fluans** : M. Arnaud GROSPERRIN **Saint-Vit** : Mme Annick JACQUEMET, M. Pascal ROUTHIER **Saône** : M. Yoran DELARUE **Thise** : M. Alain LORIGUET **Thoraise** : M. Jean-Paul MICHAUD **Vaire** : M. Jean-Noël BESANCON, Mme Valérie MAILLARD **Venise** : M. Jean-Claude CONTINI **Villars Saint-Georges** : M. Jean-Claude ZEISSER

Secrétaire de séance : M. Serge RUTKOWSKI

#### Procurations de vote :

Mandants : AS. ANDRIANTAVY (jusqu'au 3.1), T. BIZE, P. BONTEMPS, D. DARD (à partir du 3.3 et jusqu'au 7.1), M. EL YASSA, O. FAIVRE-PETITJEAN (à partir du 3.2), P. GONON, M. OMOURI, S. PESEUX (à partir du 1.1.3), R. REBRAB (à partir du 3.3 et jusqu'au 2.5), M. SEBBAH, C. THIEBAUT (jusqu'au 3.9), G. VAN HELLE, M. JASSEY, Y. GUYEN, P. BELUCHE, A. LORIGUET, C. BARTHELET, J.C. ZEISSER, Y. DELARUE

Mandataires : JS. LEUBA (jusqu'au 3.1), MAILLOT, T. MORTON, K. ROCHDI (à partir du 3.3 et jusqu'au 7.1), S. WANLIN, L. CROIZIER (à partir du 3.2), C. COMTE-DELEUZE, J. GROSPERRIN, L. FAGAUT (à partir du 1.1.3), I. SUGNY (à partir du 3.3 et jusqu'au 2.5), C. WERTHE, D. SCHAUSS (jusqu'au 3.9), B. FALCINELLA, G. ORY, M. FELT, J. KRIEGER, F. TAILLARD, P. CURIE, Y. MAURICE, M. DONEY

Délibération n°2019/004978

Rapport n°3.5 - DSP Pépinière de Palente et TEMIS – Boutique de Gestion – Rapport d'activité 2018

## DSP Pépinière de Palente et TEMIS - Boutique de Gestion - Rapport d'activité 2018

**Rapporteur** : Alain BLESSEMAILLE, Vice-Président

**Commission** : Economie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

<b>Inscription budgétaire</b>
<i>Sans incidence budgétaire</i>

**Résumé :**

La Communauté Urbaine a confié par le biais d'une convention de délégation de service public (DSP), l'exploitation de la pépinière de Palente et de Temis Innovation et de l'hôtel d'entreprises de TEMIS Innovation à l'association BGE Franche-Comté (ensemBle pour aGir et Entreprendre). En respect des dispositions réglementaires, le concessionnaire soumet au Conseil Communautaire le compte rendu de l'année écoulée. Le présent rapport présente le bilan d'activités 2018 de BGE, l'analyse de la qualité de service et les états financiers de BGE.

### I. Caractéristiques de la concession de service public

Objet de la concession	Grand Besançon Métropole confie au délégataire l'exploitation de : - la pépinière d'entreprises de Palente, - la pépinière et l'hôtel d'entreprises innovantes de Témis
Date d'effet de la convention	1er janvier 2017
Durée et échéance de la convention	Concession de 6 ans, échéance au 31 décembre 2022
Caractéristiques générales	<p>La mission du service consiste à assurer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'accueil et l'accompagnement des entreprises</li> <li>- l'organisation et la gestion des services communs</li> <li>- la promotion des pépinières et de l'hôtel d'entreprise</li> </ul> <p>Le concessionnaire utilise les biens immobiliers (bâtiments sur Palente et sur Témis), le matériel et le mobilier mis à disposition à titre onéreux par Grand Besançon Métropole.</p> <p>Le concessionnaire exploite le service à ses risques et périls. Cependant, GBM verse une participation financière annuelle déterminée dans la convention.</p> <p>Contraintes particulières : Le fermier s'engage à appliquer la norme AFNOR NF X 50-770</p>
Dénomination sociale du concessionnaire	Association BGE Bourgogne Franche-Comté (ensemBle pour aGir et Entreprendre)
Dirigeants	Président : Bernard BELORGEY Directeur : André AURIERE

## II. Analyse de l'activité en 2018

### A/ TEMIS Innovation : pépinière et hôtel d'entreprise

L'année 2018 est une année extrêmement favorable pour la pépinière et l'hôtel d'entreprises de TEMIS Innovation puisque le taux de remplissage moyen est de 96 %.

La qualité des choix immobiliers permet de proposer aux entreprises des conditions d'hébergement de très bon niveau. De plus, un certain nombre de travaux améliorant les conditions d'activité des entreprises ont été réalisés par Grand Besançon Métropole : relamping, menuiserie, serrurerie, peinture

22 entreprises ont été hébergées dans TEMIS INNOVATION au cours de l'année 2018.

Au 31/12/2018, la pépinière et l'hôtel accueillent 162 emplois (141 en 2017) dans les 17 entreprises présentes sur le site.

<b>PEPINIERE D'ENTREPRISES DE TEMIS INNOVATION</b> Entreprises présentes au 31/12/2018		
<b>Entreprise / activité</b>	<b>contacts</b>	<b>effectif</b>
<b>ARCHEON</b> Développement et commercialisation d'une gamme de produits de diagnostic et d'évaluation de l'efficacité ventilatoire pour la médecine d'urgence	Alban DE LUCA Pierre-Edouard SAILLARD	5
<b>BIOMNIGENE</b> Activités de génotypage et d'analyses d'animaux adultes et embryons	Alexandre DOUABLIN	4
<b>FLEXIO</b> Automatisation des flux d'information de services et d'objets connectés	Julien BRUGGER	10
<b>GEOIDE</b> Conception et commercialisation de système de communication sécurisée en temps réel pour les armées.	Gregory GILLE	11
<b>HIPTTEST</b> Edition d'une plateforme de tests à destination des équipes de développement d'application web et mobiles	Laurent PY	17
<b>LAMSTER</b> Solution logicielle en mode Saas qui permet d'optimiser la gestion quotidienne des Ressources Humaines dans l'hôtellerie	Valentin LAMIELLE	9
<b>MIRAVAS</b> Conception, développement et fabrication de dispositifs médicaux dans le traitement de la pathologie veineuse	Nicolas RAUBER	4
<b>PROVISKIN</b> Solutions innovantes destinés à la recherche sur l'absorption, l'irritation et la corrosion cutanée in vitro	Clément DECOMBE	3
<b>SMARTESTING SOLUTIONS ET SERVICES</b> Edition de logiciels générateurs de tests d'application logicielle et services associés	Bruno LEGEARD	14
<b>Effectifs au 31/12/2018</b>		<b>77</b>

**HOTEL D'ENTREPRISES de TEMIS INNOVATION**  
entreprises présentes au 31/12/2018

Entreprise / activité	contacts	effectif
<b>AUREA TECHNOLOGY</b> Solutions de détection optique infrarouge très haute résolution	Johann CUSSEY	8
<b>CHIRURGIE INNOVATION</b> Conception et fabrication de pièces microtechniques	Guillaume NOURY	2
<b>CISTEO MEDICAL</b> Développement et fabrication de dispositifs médicaux	Christophe MOUREAUX	18
<b>MYOPOWERS</b> Développement et fabrication de dispositifs médicaux (urologie)	Daniel THOMMEN	6
<b>ONEFIT MEDICAL</b> Conception, fabrication et commercialisation d'instruments pour la chirurgie orthopédique	Julien SIMON	27
<b>PERCIPIO ROBOTICS</b> Conception de systèmes robotiques pour la micromanipulation et le micro-assemblage	David HERIBAN	20
<b>SONAXIS</b> Fabrication de capteurs et de sondes pour l'inspection et l'image ultrasonore	Pierre GUILLAUME	1
<b>VARIA POWER</b> Conception et fabrication d'un variateur pour transmission de forte puissance	Pierre AZZOPARDI Cyril CLOPET Vincent REVOL	3
<b>EFFECTIFS AU 31/12/2018</b>		<b>85</b>

On relève des mouvements quasi équivalents à ceux observés en 2017 avec un nombre de sorties en hausse :

- 2 entrées en pépinières d'entreprises : AOMSYS et BIOMNIGENE
- 2 entrées au sein de l'hôtel d'entreprises : la société SONAXIS en attendant la réception de son bâtiment sur la Technopole TEMIS et la société MYOPOWER.
- 2 sorties de l'hôtel d'entreprises pour s'installer sur le territoire du Grand Besançon : EXPERTISENS sur la Technopole TEMIS et MC ROBOTICS à Ecole-Valentin.
- 1 entreprise, AOMYSYS, a quitté l'hôtel d'entreprises pour s'installer sur la commune d'Houtaud dans le Doubs.

Sur les 17 entreprises hébergées au 31/12/2018, 3 provenaient de l'Incubateur, 6 ont été accueillies directement en pépinière, 6 sortaient de la pépinière et ont poursuivi leur développement dans l'hôtel et 2 ont été accueillies directement en hôtel.

#### B/ Pépinière de PALENTE

L'année 2018 est également une année extrêmement favorable pour la pépinière d'entreprises de Palente puisque le taux de remplissage moyen est de 97,4 % (88,4 en 2017).

Sur ce site également un certain nombre de travaux améliorant les conditions d'activité des entreprises ont été réalisés par GBM, notamment le renouvellement de la signalétique, le relamping des locaux, l'installation de nouvelles boîtes aux lettres, ainsi que l'isolation thermique d'une cellule.

31 entreprises ont été hébergées au cours de l'année 2018. Au 31/12/2018, le site accueille 55 emplois (52 en 2017) pour 27 entreprises présentes sur site.

**Pépinière de PALENTE  
entreprises présentes au 31/12/2018**

<b>Entreprise / activité</b>	<b>contacts</b>	<b>effectif</b>
<b>ACSE</b> Fabrication et vente d'instruments à percussion	Julien PUGET	2
<b>AIRFLUX</b> Air comprimé, vide industriel, eau glacée, azote	Florient MONNIN	2
<b>CHRONOTOOLS</b> Fabrication d'outils coupants de précision	David LAM	2
<b>ECLORE</b> Coaching professionnel, conseil en management, organisation et qualité formation	Marie LHOTE	1
<b>ECODESCO</b> Maître d'œuvre construction	Samuel DESSUS	1
<b>DAZZ</b> Programmation informatique d'applications mobiles	Lucas GERVAIS Alexis POURRET	4
<b>ENERGIE VERTE MAISON</b> Commercialisation et pose de systèmes photovoltaïques	Christophe PREVOST	2
<b>FAMECA</b> Décolletage	Frédéric GANGUIN	1
<b>FRANCHE COMTE PESAGE</b> Vente, réparation, contrôle, location et fourniture de matériels de pesage	Olivier PY	5
<b>FULL CONCEPT</b> Ingénierie, conception et prestations technique	Julien PAGNOT	1
<b>GOLDEN GUARD</b> Surveillance, gardiennage, prévention, protection de la personne	EI Hocine BELLEBOUZ	2
<b>HELP CONFORT</b> Dépannage en électricité, plomberie, menuiserie, volets roulants	Marc HUMILIER	4
<b>IGC</b> Syndic de copropriétés - gérance - location – transactions	Régis CADROT Laurent GRIMAUD	3
<b>ISOLE PLUS FRANCHE COMTE</b> Travaux d'isolation	Franck RAIMONDO Jean Gilles FEVRE	2
<b>JBR ENSEIGNES</b> Fabrication, vente et installation de tous supports de signalétique	Jean Baptiste ROY	3
<b>KEYLIA STUDIO</b> Photographie, retouche, modélisation 3 D	Laura NINUCCI	2
<b>L'ATELIER DECO</b> Décoratrice et coach d'intérieur	Karine BUXEROLLE	1
<b>LE CANADA ET TOI</b> Recrutement International	Marie Charlotte ERNST	1
<b>METS TA BLOUSE</b> Atelier de peinture	Maude LIGIER	1
<b>MAJOLYS</b> Accompagnement des transitions professionnelles	Jean DE BRISIS	1
<b>MONPROCERTIFIE</b> Plateforme de mise en relation du particulier auprès des artisans	Anthony BELLEE	2
<b>PRECISTEM</b> Usinage de précision	Armand THIBAUT Félix DAGALLIER	3
<b>SEKHEM STUDIO</b> Composition et traitement de l'image assisté par ordinateur	Ali SOUMARE	1
<b>STRATAIM</b> Vente d'accessoires d'airsoft	Jean-Stéphan VIE	2

<b>TOM CARTIER</b> Agent exclusif Aviva	Assurances et placements	Tom CARTIER	2
<b>VARIA POWER</b> Mise au point d'un variateur de puissance		Cyril CLOPET Pierre AZZOPARDI Vincent REVOL	3
<b>VICTOR GUERIF</b> Luthier		Victor GUERIF	1
<b>EFFECTIFS AU 31/12/2018</b>			<b>55</b>

Les mouvements en 2018 au sein de la pépinière ont été les suivants : 4 entrées (ECODESCO, GOLDEN GUARD, LE CANADA ET TOI et MONPROCERTIFIE) et 3 sorties (IGC, OCCS et QUANTARA). La première s'est installée rue du Tunnel à Besançon, la seconde au Signal sur le Parc Nouvelle Ere, la troisième a cessé son activité.

Sur les 27 entreprises hébergées au 31/12/2018, 22 étaient des usagers BGE conseillés ou formés en amont de l'installation en pépinière, 5 étaient des prescriptions directes par un opérateur de la création d'entreprises.

La répartition par secteur d'activité des entreprises hébergées en pépinière en 2018 était la suivante :

- services : 46 % (26 % en 2017),
- artisanat : 21 % (22 % en 2017),
- production : 29 % (41 % en 2017),
- commerce : 4 % (11 % en 2017).

#### C/ Animation des pépinières et de l'hôtel d'entreprise

Les effectifs consacrés par BGE à l'animation des deux sites sont de 2,85 ETP sur Palente et 3,74 ETP sur Témis, soit un total de 6.59 ETP. Sur ce total, les temps d'accueils/standard/service aux entreprises représentent 3.13 ETP.

Les entreprises des pépinières bénéficient d'un accompagnement personnalisé avec le conseiller « référent » chargé spécifiquement de leur suivi chez BGE. Elles ont à ce titre des contacts réguliers, au minimum trimestriels, pour faire le point sur le développement de l'activité, détecter les besoins en formation ou orienter le chef d'entreprise vers des experts externes. Le suivi est renforcé au terme des deux premières années de présence en pépinière.

BGE a développé une collaboration active avec DECA-BFC sur le site de TEMIS : A la disparition en juillet 2017 de l'IEIFC (Incubateur d'Entreprises Innovantes de Franche-Comté), les projets incubés ont été pris en charge dans leur volet conseil et accompagnement ante création par les services de BGE. Les porteurs de projet ont pu sur la fin de l'année 2017 et le début de l'année 2018 poursuivre la construction de leur projet et pour certains les finaliser.

Quantitativement, BGE Franche-Comté a accueilli 7 projets pendant cette période. Parmi eux, 4 ont créé leur structure, 1 a abandonné et 2 ont été redirigés en mars 2018 vers le nouvel incubateur.

Outre ce relais assuré par BGE, l'installation du nouvel incubateur DECA-BFC (Dispositif d'Entrepreneuriat Académique de Bourgogne-Franche-Comté) dans les locaux de Temis Innovation en mars 2018 a été l'occasion pour ces deux partenaires de nouer des relations nouvelles et fructueuses.

Cette collaboration et le succès des dossiers et actions déjà traités laissent entrevoir pour 2019 et les années suivantes l'émergence de solides projets et de potentielles installations dans Temis Innovation.

BGE a poursuivi l'animation de son dispositif BGe-nov, spécialement conçu pour l'accompagnement en amont des entreprises innovantes. Il permet aux porteurs de projets potentiellement candidats à une entrée en pépinière de bénéficier d'un accompagnement renforcé sur trois axes en complément de l'expertise BGE : le management stratégique (gestion de projet, mise en œuvre des plans stratégiques, pilotage des plans d'actions ; le financement de l'innovation (ingénierie financière des projets, recherche de financements publics et privés, montage des dossiers de demande de financement, préparation des levées de fonds ; la propriété intellectuelle (diagnostic, protection des innovations, premier brevet, stratégie, contrats).

Par ailleurs, BGE propose l'accès à un certain nombre de conférences et d'ateliers qui sont désormais rassemblés dans le cadre du BGE Club auquel l'ensemble des chefs d'entreprises de TEMIS et de Palente sont associés.

De plus, et à la demande de Grand Besançon Métropole, BGE propose aux entreprises un cycle d'ateliers très opérationnels axé principalement sur les démarches commerciales. Un programme d'animation et de rencontres est également proposé aux occupants, afin de favoriser les échanges et faciliter l'intégration des nouveaux arrivants.

Toutes ces manifestations sont très prisées des entrepreneurs et contribuent à une cohésion et à des échanges fructueux sur des sujets intéressants entre les chefs d'entreprises et les porteurs de projets (emploi, formation, relation avec les laboratoires...).

Enfin, comme chaque année, les candidats à la pépinière ont été invités à venir présenter leur projet devant un comité d'agrément, les entrepreneurs percevant mieux à cette occasion le rôle central que joue Grand Besançon Métropole dans le fonctionnement et l'équilibre économique de la pépinière.

#### D/ Prospection

BGE consacre un vaste espace à TEMIS INNOVATION sur son site [www.bgfc.org](http://www.bgfc.org) afin de présenter l'offre immobilière et de services du site ainsi que les entreprises hébergées.

Différentes actions ont été menées en vue de prospecter à l'échelon local et régional :

- visites et présentation du fonctionnement d'une pépinière à différents partenaires potentiels,
- Cérémonie de remise du label des pépinières à forte valeur de service décerné par la Région,
- « Start-up Week-end » organisé avec le club ARCADE, qui permet à une trentaine de porteurs de projets qui souhaite se lancer dans l'entrepreneuriat de se réunir le temps d'un week-end durant lequel ils vont rencontrer des professionnels du monde de l'entreprise : banquiers, experts comptables, réseaux d'accompagnement à la création d'entreprises, chefs d'entreprises,
- visite d'une délégation Russe (universitaires) : présentation de l'écosystème de TEMIS Innovation (Technopole, la pépinière d'entreprises, visite de la Salle Blanche et interventions d'entreprises).
- organisation de la convention d'affaires CREAFFAIRE,
- organisation de Portes ouvertes Interne à TEMIS (ensemble des occupants du site)

Par ailleurs, BGE a organisé des actions à destination d'étudiants, porteurs de projets potentiels : accueil d'une vingtaine d'élèves de l'IRTS (Institut Régional du Travail Social de Franche-Comté) et de deux classes de 1ère S à Pontarlier. L'objectif était de plonger en immersion des élèves dans une sphère entrepreneuriale qu'ils méconnaissent et de leur faire découvrir les différents acteurs de la Maison.

### **III. Eléments juridico-financiers**

#### A/ Situation financière du concessionnaire

BGE a produit des comptes annuels 2018 certifiés sans réserves par son commissaire aux comptes.

Le total du bilan est de 2 106 K€

Le total des fonds propres est de 546 K€

Le résultat 2018 est un excédent de 115 K€

La structure est peu endettée. Les ratios financiers sont satisfaisants et la situation financière de l'association BGE est saine.

#### B/ Comptes de la concession

Le compte de résultat 2018 spécifique à la concession présente un total des produits de 924 202 €, et un total des charges de 848 752 €, soit un excédent de 74 450 €.

Le niveau des charges est cohérent avec le BP initial au contrat mais le très bon niveau d'occupation et des recettes en 2018 permet de dégager un résultat nettement supérieur à celui envisagé initialement.

Les activités de Palente et de Témis dégagent chacune un excédent qui permet de couvrir les dépenses indirectes de structure.

Les produits sont composés essentiellement :

- des recettes provenant des entreprises (loyers, charges refacturées, services pépinière...), pour 588 K€, soit 65,5% du total des produits (ratios similaire à l'an dernier),
- Le total des loyers perçus est de 423 K€, (302 K€ sur TEMIS et 122 K€ sur Palente),
- de la participation financière de GBM pour 285 K€, telle que prévue dans la convention.

Les charges sont essentiellement constituées :

des charges de personnel (315 K€) soit 37% du total des charges 2018.

- des loyers, fluides et dépenses d'entretien et maintenance pour 399 K€ (soit 47% du total des charges).

#### C/ Liens avec Grand Besançon Métropole

En 2018, le conseil communautaire a été sollicité sur la présentation du rapport annuel 2017.

Il n'y a pas eu d'avenant au contrat en 2018.

Les conditions financières de la convention ont été respectées :

- Grand Besançon Métropole a versé une participation financière de 285 K€, tel que prévu à la convention,
- Parallèlement, GBM a facturé à BGE les loyers et charges des deux sites pour un montant d'environ 342 K€ au titre de 2018.

A noter que l'association BGE est partenaire de GBM sur d'autres dispositifs (Talents des Cités, Citelab, centres affaires, Le Signal, etc...).

**Le Conseil de Communauté prend acte du rapport annuel 2018 présenté par BGE Franche-Comté relatif à l'exploitation des Pépinières et de l'hôtel d'entreprises de Palente et de Temis Innovation, dans le cadre de la concession de service public confiée par Grand Besançon Métropole à cet organisme.**

Pour extrait conforme,

Le Président,